

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 99 (1954)
Heft: 10

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction : Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint : Major Georges Rapp

Administration : Lt-colonel Ernest Buetiger

Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II. 5209)

annonces : Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT : Suisse : 1 an Fr. 12.— ; 6 mois Fr. 7.— ; 3 mois Fr. 4.—
Etranger : 1 an Fr. 15.— ; 6 mois Fr. 8.— ; 3 mois Fr. 4.50

Prix du numéro : Fr. 1.50

Ce que tout officier doit savoir du génie

Introduction

Les moyens mis à disposition des armées par la technique moderne ont non seulement permis d'augmenter la portée, la puissance et l'efficacité des armes, mais entraîné en même temps un accroissement général de leur poids et de leur mobilité. Il semblerait que cette modernisation des moyens de combat eût donné l'occasion de les affranchir des servitudes terrestres et que le rôle important qu'a joué de tout temps le relief du sol eût pu être relégué au second plan. Si, dans une certaine mesure, l'aviation et le char permettent aux armées du XX^e siècle de surmonter des obstacles autrefois infranchissables, il ne faut pas oublier que ce sont précisément ces deux armes qui réclament la mise en œuvre de moyens du génie toujours plus puissants. En effet, plus le rayon d'action des bombardiers et la vitesse des chasseurs augmentent, plus ils doivent disposer d'une organisation terrestre susceptible de réparer en un temps minimum les dommages qui risquent de compromettre dangereusement leur emploi et leur sécurité. Les pistes d'envol doivent être toujours plus longues et leur infrastructure d'autant plus solide que le poids des avions augmente. Il en est de même des chars qui, malgré leur faculté accrue de se mouvoir dans des terrains difficiles, peuvent se trouver arrêtés par un ravin ou un cours d'eau dont le franchissement exige la construction rapide d'un pont. Enfin, les énormes transports dont une armée a besoin pour son